



L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ACTIONS

2022-2026

LES DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT
SUR LE TERRITOIRE



vi|||eurbanne

MOBILISONS-NOUS POUR L'ESS !



Paul CAMPY

adjoint au maire,
délégué au Développement économique,
à l'insertion professionnelle et à l'emploi



Julien RAVELLO

conseiller municipal délégué
aux Circuits courts
et à l'économie sociale et solidaire

Les crises que nous traversons ont accéléré la visibilité de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et la prise de conscience de la pertinence de ses valeurs (utilité sociale, gouvernance démocratique, lucrativité limitée) et de ses modes d'action (coopération, innovation, ancrage local), pour répondre aux défis actuels des territoires.

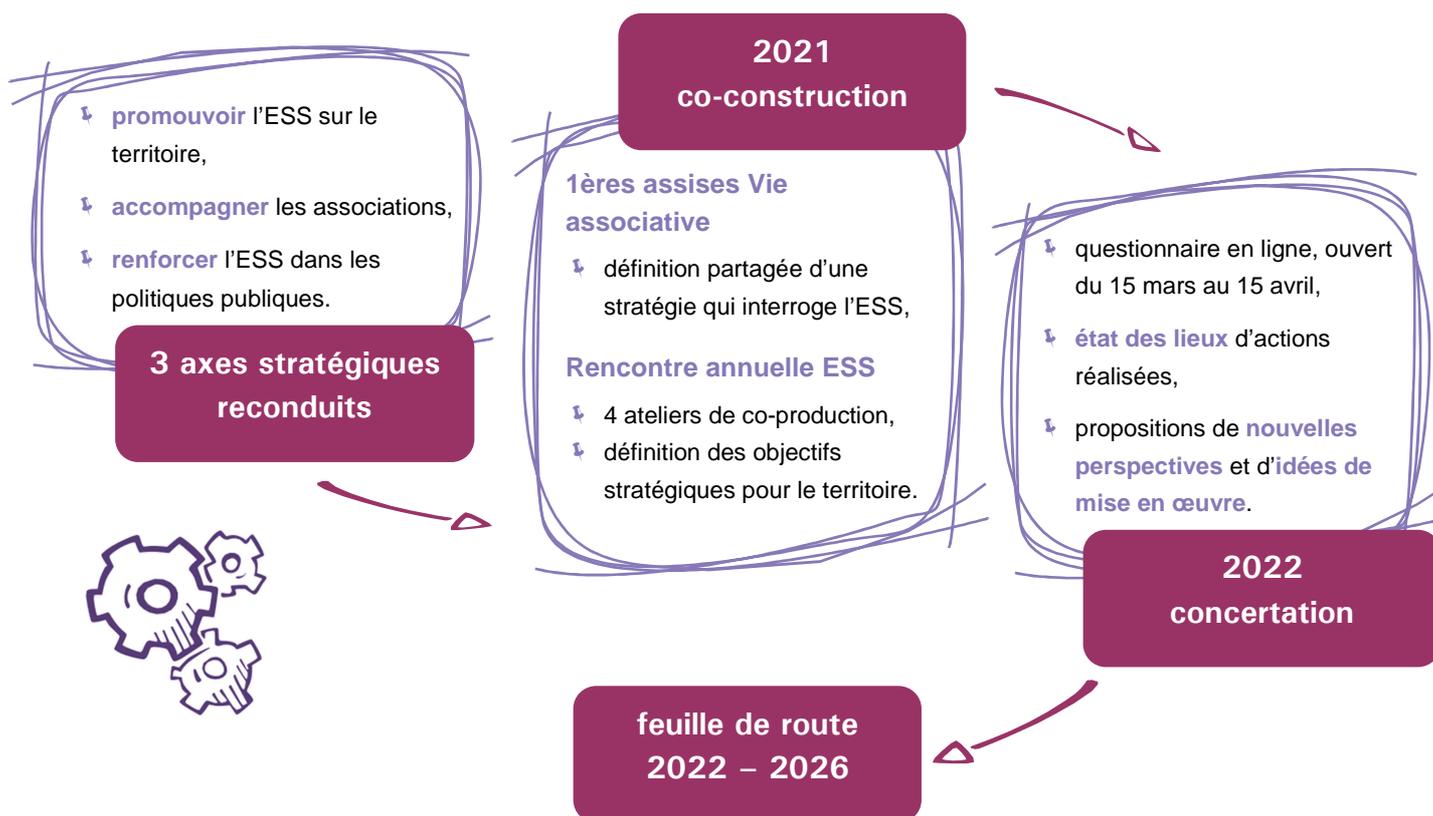
Depuis plusieurs années, l'action municipale promeut et développe cette manière de **construire collectivement une économie durable** respectueuse de la planète, des femmes, des hommes et du vivant. Notre volonté est de poursuivre l'animation et l'accompagnement des acteurs de l'ESS en soutenant la coopération entre eux mais aussi avec l'ensemble des acteurs économiques, en promouvant les achats socialement responsables et en créant un réseau d'entreprises engagées. La coordination des politiques publiques de l'ESS avec la Métropole de Lyon est aussi un enjeu majeur.

Nous souhaitons également que l'ESS irrigue l'ensemble des politiques publiques et notre ambition est de mener une politique transversale afin que cette vision de l'économie centrée sur l'humain rayonne sur l'ensemble des activités du territoire.

Enfin, il n'est pas d'ESS sans logique participative et dynamique de co-construction et de coopération. C'est pourquoi, nous avons choisi d'associer les acteurs à la définition des grands défis.

REAFFIRMATION DES AXES STRATEGIQUES

Fin 2014, la Ville de Villeurbanne proposait aux acteurs du territoire de **partager un diagnostic des besoins et une vision du développement de l'ESS**. Après avoir mobilisé deux rencontres annuelles dédiées (Agora d'échanges et de co-construction), réalisé une enquête par questionnaire et des entretiens qualitatifs d'acteurs clés, les participants à la démarche avaient identifié trois axes stratégiques.



AUGMENTER LA VISIBILITE ET PROMOUVOIR L'ESS SUR LE TERRITOIRE

Lors de la formalisation de la précédente stratégie territoriale de l'ESS, les acteurs avaient identifié la nécessité :

- de **coopérer** avec l'ensemble des acteurs économique,
- d'**accompagner les initiatives** ESS génératrice d'activités et d'emploi,
- et d'**animer les acteurs** sur le territoire.

DES REALISATIONS SIGNIFICATIVES IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS

DEVELOPPEMENT DES COOPERATIONS AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES

- création et développement de pépinières associatives : CCO, La Miete et Giara,
- l'Expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée (ETCLD), qui permet de nouvelles pratiques,
- rencontre des entreprises villeurbannaises, développement des échanges avec les services municipaux.

ACCOMPAGNEMENTS DES INITIATIVES GENERATRICE D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS

- promotion de l'agrément Esus auprès de créateurs d'entreprises,
- développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat villeurbannais qui inclut les modes d'entreprendre de l'ESS [Adie, CitéLab, CCO, La Miete, ...],
- nombreuses implantations d'entreprises : les CAE Elycoop et Cabestan, l'EBE EmerJean, WeeeFund, Eden school, Weawers France, Le Shrubbery, atelier Emmaüs, Mineka, ...,
- cycle de formation pour les dirigeants salariés et bénévoles des associations [CCO],
- relais d'information des mesures d'aides en période de crise (Covid) auprès des associations,
- programme municipal d'aide à la création et au développement des entreprises de l'ESS et ouverture du budget participatif à ces acteurs économiques.

“ Les dynamiques entre les acteurs favorisent l'attractivité du territoire pour créer et développer son activité ”

ANIMATION TERRITORIALE DES ACTEURS

- mise en place d'événementiels récurrents qui favorisent les rencontres et les coopérations : rencontre annuelle ESS, dialogues *Ville / associations*, Assises de la Vie associative et Biennale des associations,
- inscription d'événements dans le cadre du mois de l'ESS, promotion de l'ESS dans le magazine *Viva*,
- animation de comités réseau autour de politiques publiques (exemples : l'emploi et l'insertion, les personnes âgées),
- création d'outils d'information et d'échanges collaboratifs : *Ambition ESS* de la Cress AuRA, *Wikilleurbanne*.

LES LEVIERS DE DEVELOPPEMENT PROPOSES PAR LES ACTEURS

Les acteurs proposent de partager deux nouveaux objectifs : faire évoluer le bénévolat, et s'ouvrir à l'international.

INSCRIRE L'ESS DANS UNE ECONOMIE PLURIELLE

Le développement économique villeurbannais se caractérise par la **complémentarité des modes entrepreneuriaux**, qu'ils soient de l'ESS ou non. C'est également un moyen pour faire reconnaître l'ESS auprès des acteurs économiques qui n'agissent pas sur le territoire avec les mêmes principes.

- décroïsonner les entreprises de l'ESS des autres acteurs économiques,
- engager les autres entreprises à se transformer, en développant notamment les achats socialement responsables,
- coopérer avec les entreprises de l'ESS pour l'attractivité du territoire,
- développer l'entrepreneuriat social et solidaire.

DEVELOPPER ET RENFORCER L'ECONOMIE LOCALE

Une des particularités de l'ESS est de **développer de la richesse sur le territoire tout en évitant la délocalisation des emplois**. Par ailleurs, l'ESS favorise l'émancipation citoyenne et contribue aux réponses à apporter pour couvrir les besoins sociaux de la population.



- créer une pépinière d'entreprises de l'ESS avec les acteurs locaux et renforcer l'entrepreneuriat social,
- réserver des locaux aux acteurs de l'ESS, lors de rénovations par exemple,
- créer une halle commerciale dédiée et gérée par les acteurs de l'ESS,
- proposer des lieux d'expérimentations accompagnées,
- poursuivre la promotion de l'agrément Esus,
- développer le programme d'aide au développement des entreprises de l'ESS, en incluant la création du 1^{er} emploi,
- créer des rendez-vous « financeurs » pour favoriser l'accès aux financements,
- favoriser la création de collectifs citoyens, dans une démarche « d'aller vers »,
- déployer les usages de la monnaie locale complémentaire [La Gonette],
- favoriser les achats socialement responsables publics et privés,
- développer les activités commerciales en créant par exemple une halle de la consommation responsable ou un marché solidaire et en s'appuyant sur de l'événementiel national (semaine du goût, quinzaine du commerce équitable, ...).

MAINTENIR ET DEVELOPPER L'ANIMATION TERRITORIALE DES ACTEURS DE L'ESS

- développer la rencontre annuelle de l'ESS avec des séminaires thématiques (échanges de bonnes pratiques dans un secteur d'activité donné par exemple),
- rendre visible les outils existants : le portail ressource *Ambition ESS* et la plateforme collaborative *Wikilleurbanne*,
- créer des rencontres inter mouvement ESS, Impact France, etc.

FAIRE EVOLUER LE BENEVOLAT

- accompagner la professionnalisation des administrateurs, à l'aide du mécénat de compétences par exemple,
- valoriser le bénévolat.

S'OUVRIRE A L'INTERNATIONAL

Fin 2021, la Commission européenne a lancé son premier plan d'action pour l'économie sociale. Au-delà d'une reconnaissance communautaire de l'ESS, ce plan a pour ambition de créer un cadre propice à l'essor de l'économie sociale dans toute l'Europe, en lien avec les Etats et les échelons géographiques locaux. En 2023, un nouveau portail européen dédié à l'ESS fournira un point d'entrée clair pour s'informer sur les financements, les politiques menées et les initiatives inspirantes.



- échanges de compétences et d'expériences à l'échelle de l'Union européenne.

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEURS DIMENSIONS ECONOMIQUES

UNE STRATEGIE A LA VIE ASSOCIATIVE CO-CONSTRUITE

Encourageant la citoyenneté et la participation des habitants dans l'élaboration des politiques locales, la Ville de Villeurbanne a organisé les **premières Assises de la Vie associative** en trois temps courant 2021. Cette nouvelle dynamique avait pour finalité de co-élaborer le plan municipal dédié au développement de la Vie associative jusqu'en 2026.



Les acteurs associatifs ont ainsi clarifié **quatre enjeux prioritaires** :

- favoriser l'interconnaissance entre associations pour mieux mutualiser et faire ensemble,
- développer une politique de soutien pérenne aux associations,
- impliquer les associations dans l'élaboration des politiques publiques,
- relever le défi d'une vie associative incluse.

A partir du partage de ces quatre enjeux majeurs, les associations ont soumis près de 450 propositions réparties en 28 catégories. Le **plan d'actions** qui en résulte, engage la Ville de Villeurbanne sur 12 objectifs, sans pour autant résumer le soutien de la collectivité au mouvement associatif.

La présente stratégie de l'ESS synthétise la démarche concernant le défi de soutien et d'accompagnement des associations dans leurs dimensions économiques.

LES LEVIERS DE DEVELOPPEMENT PROPOSES PAR LES ACTEURS

Les Assises ont permis aux représentants associatifs d'imaginer des actions pour :

FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE POUR MIEUX MUTUALISER ET FAIRE ENSEMBLE

- organiser des « speed-dating » entre associations et entreprises pour faire émerger des projets collaboratifs,
- réunir annuellement les associations par thème commun pour recenser les besoins précis à mutualiser,
- identifier et partager les différentes compétences des associations sur une plateforme accessible à toutes et tous.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

Dans leur **recherche de financements** :

- organiser un forum des financeurs pour permettre aux associations de mieux connaître leurs potentielles sources de financement, de les diversifier, et d'échanger sur le sujet,
- proposer des speed-datings associations / entreprises sur le financement de projets,
- créer un service ou des ateliers dédiés à l'accompagnement, à la recherche et à l'identification de financements disponibles (mécénats, appels à projets, ...).

Pour **faciliter leur implantation et leur développement** :

- encadrer / exiger des loyers de locaux à des tarifs raisonnables et abordables,
- mettre davantage de salles de réunions, de locaux et de salles de spectacles à disposition, si possible gratuitement,
- imaginer des espaces de stockage mutualisés.

Pour **accompagner les initiatives** et **épauler les responsables associatifs** :

- créer un service dédié à l'accompagnement à la recherche et l'identification de financements disponibles,
- proposer de multiples services : assistance juridique, conseil d'optimisation de la rémunération des salariés, ...,
- impliquer la Ville au-delà du seul financement des projets des associations,
- développer des formations ressources.

LE PLAN D' ACTIONS A LA VIE ASSOCIATIVE

Concernant les dimensions économiques des associations, nous pouvons retenir du plan d'actions de la Vie associative **10 actions** réparties en **5 objectifs**. Certaines actions menées jusqu'à alors sont pérennisées. Elles sont complétées par de nouveaux projets qui seront développés jusqu'en 2026 :

FAVORISER LES COOPERATIONS ENTRE ASSOCIATIONS

- développement de la plateforme [Wikilleurbanne](#),
- organisation annuelle de la rencontre « Mutualisons nos locaux ! », coopérations de moyens sur les locaux,
- création d'une bourse d'échanges de compétences. **NOUVEAU !**

SOUTENIR LES MODELES ECONOMIQUES ASSOCIATIFS

- création d'un forum annuel des financeurs de l'ESS. **NOUVEAU !**



FACILITER L'ACCES A DES LOCAUX AUX ASSOCIATIONS

- mise à disposition de 5 équipements municipaux gérés par la direction de la Vie associative et des relations avec les centres sociaux,
- poursuite de l'accompagnement des associations dans leur recherche de locaux sur le territoire.

CREER UN POLE DE L'ACCOMPAGNEMENT, DE LA FACILITATION ET DES INITIATIVES POUR EPAULER LES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

- développement des [dialogues Ville / associations](#),
- pérennisation des Assises de la Vie associative,
- création de rencontres thématiques « les 5 à 7 » du pôle ressources (futur incubateur de projets), pour informer, échanger sur les pratiques. **NOUVEAU !**

VEILLER ET OBSERVER POUR AGIR

- création de l'Observatoire municipal de la Vie associative, qui intégrera des dimensions économiques des associations. **NOUVEAU !**



PROMOUVOIR LES SYNERGIES ENTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIVITES ECONOMIQUES DE L'ESS

La précédente stratégie de l'ESS proposait de promouvoir les synergies afin de développer des **services aux habitants**, et de développer les **filières du réemploi et des circuits-courts alimentaires**.

DES REALISATIONS SIGNIFICATIVES IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS

DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- création de nouveaux établissements offrant des **services structurants pour le territoire**, dans le champ de la petite enfance [Le Pôle], de la culture [La Rayonne], des loisirs [La Miete] ou des services de proximité [Le Comptoir de Saint-Jean], ...,
- création de **nouveaux services du quotidien** : ateliers de réparation de cycles, service d'halte-garderie pour libérer du temps libre en soirée, accompagnement social, promotion de la santé et du bien-être, ...,
- liens de solidarité (cohabitations intergénérationnelles, accompagnement de personnes âgées, ...).

DEVELOPPEMENT DU REEMPLOI

- de nouvelles implantations d'entreprises [Mineka, Atelier Emmaüs, Envie Autonomie, WeeeFund, Unis Bike, ...] sur Villeurbanne, qui confortent le tissu pré-existant,
- structuration de filières économiques à l'échelle de la métropole de Lyon qui impacte Villeurbanne : la consigne de bouteilles en verre (Lyon), le réemploi des déchets des bailleurs sociaux (Saint-Priest), ...

DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS-COURTS ALIMENTAIRES

- essaimage d'activités de paniers solidaires pour lutter contre la précarité alimentaire,
- création de potagers urbains [Les Incroyables Comestibles, EmerJean],
- accès à la vente en vrac, réintroduction de la consigne de bouteilles en verre, création d'un marché de produits locaux, promotion des circuits-courts et de l'alimentation responsable,
- un tissu commercial fort sur le territoire, avec des entreprises historiques [Artisans du Monde] et de nouvelles implantations [Lell market, Vrac'n roll, Vrac en ville, ...].

LES LEVIERS DE DEVELOPPEMENT PROPOSES PAR LES ACTEURS

Au regard des potentialités de partenariats sur le territoire avec les acteurs de l'ESS, **6 thématiques** ont été soumises à la concertation. Les **trois** premières sont ciblées comme **prioritaires** par les acteurs.

LA SANTE



- créer une application numérique facile à lire et à comprendre pour favoriser l'accès aux droits de santé,
- développer des actions de prévention pour réapprendre à se nourrir sainement,
- développer la prévention santé psychique et physique,
- renforcer l'accompagnement social des personnes âgées dans le cadre de l'APA.

L'HABITAT ET LE LOGEMENT

- développer l'offre d'habitat coopératif, favoriser la solidarité intergénérationnelle et les services,
- créer un village vertical,
- favoriser la coopération des entreprises du bâtiment et des compétences des habitant.es pour construire avec des matériaux recyclés.



LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- optimiser le stockage et le tri des déchets des bailleurs sociaux,
- développer la recherche participative et des démarches de co-construction autour de la low-tech,
- développer les échanges monétaires responsables et s'appuyer sur la finance éthique pour le développement des activités de l'ESS sur le territoire.

LA CULTURE

- soutenir les collectifs d'artistes organisés en association,
- favoriser la culture pour toutes et tous,
- créer des « paniers culturels » solidaires, sous la forme d'Amap.



LE NUMERIQUE

- rendre accessible les outils numériques pour les personnes âgées,
- mettre à disposition du matériel pour les enfants en décrochage scolaire ou en situation de précarité,
- créer des espaces publics numériques avec des médiateurs pour accompagner les personnes.

LA PETITE ENFANCE

- développer les micro-crèches parentales et créer une crèche pour les parents en recherche d'emploi,
- développer les haltes garderies parentales pour permettre les loisirs et l'accès à la culture.



L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

DES ACTIONS SOCLES

- l'**animation territoriale**, en s'appuyant sur la rencontre annuelle de l'ESS et des événements ponctuels pouvant associer le grand public,
- le programme d'**aide à la création et au développement des entreprises** de l'économie sociale : 17 entreprises accompagnées depuis 2015, 158 600 € mobilisés pour le maintien de 368 salariés.

La Ville poursuit dans son action le principe d'**expérimenter avec les acteurs du territoire**, sans écarter le droit à l'erreur. Dans la mandature précédente un pôle de coopération autour de la parentalité et la petite enfance a ainsi été créé, une étude sur la mobilité douce a été investiguée, et un outil favorisant le mécénat de compétences entre entreprises et associations a été testé.

Enfin, à l'image du plan de relance associé aux impacts de la pandémie de la Covid-19, la Ville inclut l'ESS dans les mesures complémentaires qu'elle pourrait apporter pour maintenir l'écosystème économique de son territoire.

UN NOUVEAU PLAN DE MANDAT MUNICIPAL

L'équipe municipale s'est donnée **trois missions prioritaires** autour de la :

- transition écologique,
- lutte contre les inégalités et les discriminations,
- transition démocratique.



Le plan de mandat qui en découle, se structure en **cinq axes** pour que Villeurbanne devienne une ville :

- hospitalière, sûre et solidaire,
- sobre, respirable et écologique,
- épanouissante, facile à vivre et animée,
- active, créative, stimulante,
- collaborative, participative, citoyenne.



L'ESS ne doit pas rester cantonnée à un secteur, à une politique publique ou à un public donné. Il s'agit d'en **faire un mode de production au service des territoires**. Transformer l'action publique permettra de faire de l'ESS un levier de la richesse du territoire et de ses habitants, l'objectif étant que l'ensemble des délégations puissent intégrer l'économie sociale et solidaire dans leurs réflexions, projets et actions.

DES AMBITIONS PRIORITAIRES

INNOVER POUR REpondre AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

La Ville souhaite favoriser les coopérations avec les acteurs de l'ESS pour :

- le développement du **projet urbain de l'Autre soie**, qui associe le développement culturel, l'habitat et les activités économiques,
- la promotion de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle en s'appuyant sur le développement territorial avec le déploiement de l'**Expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée**.
- le développement des **achats responsables et durables**, la commande publique étant un levier stratégique favorisant la transition écologique et sociale de la collectivité.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE L'ESS

La Ville souhaite se doter de nouveaux outils d'accompagnement au développement de l'ESS :

- le soutien à la coopération entre acteurs de l'ESS et avec les autres, par l'intermédiaire des achats privés socialement responsables ou encore la création d'un **réseau « d'entreprises engagées »**,
- le pilotage d'un urbanisme du développement économique qui favorise les modes entrepreneuriaux de l'ESS, notamment par la création d'une **pépinière d'entreprises de l'ESS**,
- l'étude d'opportunité d'**entrer au capital social d'entreprises coopératives** pour d'une part, co-construire des réponses aux besoins des habitants, et d'autre part, pour soutenir des entreprises à forts impacts favorables pour le territoire.

MOBILISATION ET STRUCTURATION DES RESSOURCES



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'ESS

La direction du *Développement économique, de l'emploi et de l'insertion* concentre les **expertises métiers de la collectivité** pour les acteurs de l'économie sociale.

- l'équivalent d'un 0,5 temps plein est dédié à l'accompagnement et au pilotage d'actions ESS structurantes (animation territoriale, conduite de projets, etc.),
- les acteurs de l'ESS peuvent par ailleurs mobiliser l'offre au service de tout acteur économique du territoire : accompagnements à la création d'entreprise et du premier emploi, appui aux recherches pour s'implanter, etc.

Pour le **tissu associatif**, la direction de la *Vie associative et des relations avec les centres sociaux* renforce les appuis de la Ville en co-animant les actions qui soutiennent les dimensions économiques des associations.

Enfin, dans une démarche d'intégration de l'économie sociale quel que soit le secteur d'activité, tous les autres services de collectivité sont potentiellement mobilisables en fonction de l'impact sur le territoire.



BUDGET DEDIE A L'ESS

Au-delà des ressources associées au fonctionnement de la collectivité, Villeurbanne mobilise de **nouvelles ressources financières** et dédie ainsi en 2022 :

- 50 000 € d'investissement et double ainsi son accompagnement financier aux initiatives des acteurs, dans le cadre de son **programme annuel d'aide à la création et au développement des entreprises** de l'ESS,
- 20 000 €, pour **soutenir l'ingénierie et l'offre de services** aux entreprises de l'ESS.

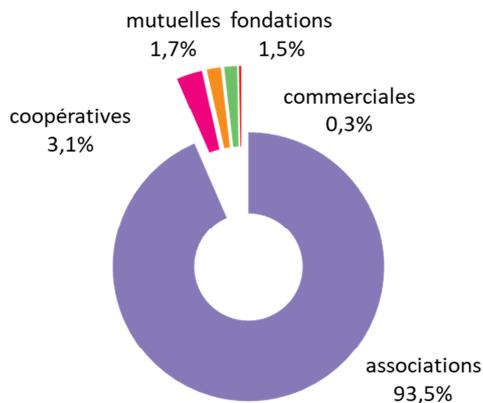
La Ville de Villeurbanne est membre associée au **Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire** depuis 2015.

Par cet acte, Villeurbanne s'engage avec conviction pour que l'ESS soit en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux, et environnementaux du territoire.



L'ESS A VILLEURBANNE

782 établissements ...
(avec une identification Siren)



Observatoire Cress AuRA,
d'après répertoire Sirene / Insee janvier 2020

94 %

de Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME)

470 établissements

emploi



6 861 salariés

soit ≈ 5 000 ETP



11 %

des salariés villeurbannais travaillent dans
l'ESS, majoritairement dans l'action sociale,
les assurances et la culture

90 %

d'entre eux, dans les associations



... présents dans tout type d'activités

activité principale déclarée	%
autres activités de services	39,4
arts / spectacles / activités récréatives	28,6
santé humaine / action sociale	13,2
enseignement	7,2
activités spéc. / scientifiques / tech.	2,9
activités financières / assurance	1,9
activités services administratifs / soutien	1,9
hébergement / restauration	1,5
information / com.	1,4
industrie manufacturière	0,5
construction	0,5
activités immobilières	0,4
commerce / rép. auto. moto.	0,3
transports / entreposage	0,1
eau / assain. / déchets	0,1

2026 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

direction du Développement économique,
de l'emploi et de l'insertion

bp 65051 – 69601 Villeurbanne cedex

04 78 03 68 58

ess@mairie-villeurbanne.fr

